

Service des affaires corporatives
Direction du greffe

Division du soutien aux commissions et suivi
275 rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Le 13 mars 2008

Invitation à une séance de consultation sur la désinfection des eaux usées à la station d'épuration de Montréal

La commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures vous invite à participer à une assemblée publique qui portera sur le choix d'une technologie de désinfection des eaux usées, plus particulièrement sur le procédé par ozonation favorisé par la Ville pour assurer ce traitement à la station d'épuration de Montréal.

Le choix de cette solution novatrice fait suite aux recommandations d'un comité tripartite regroupant des experts de la Ville de Montréal et du gouvernement provincial et à plusieurs années d'analyses et d'expérimentation sur différentes méthodes de désinfection. La commission souhaite connaître les points de vue et accueillir les commentaires et les recommandations des personnes et des organismes qui s'intéressent à ce dossier afin d'assurer l'implantation optimale du procédé et donner aux actions de l'agglomération les meilleures orientations possibles.

Les séances se dérouleront à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est :

le jeudi, le 27 mars 2008, à 19h00 – présentation du projet
le mercredi 9 avril 2008, à 19h00 – réception des mémoires
le mercredi 23 avril 2008, à 19h00 – adoption des recommandations

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle du conseil est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. Les personnes ayant une déficience auditive peuvent également avoir accès, sur demande, à un service d'interprétation, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes et les organismes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires du public peuvent s'inscrire au cours des 30 minutes précédant l'assemblée ou s'inscrire à l'avance en communiquant avec la Direction du greffe au 514 872-3770. La documentation en soutien à cette assemblée est disponible, pour consultation, aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, ainsi qu'à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

J'espère pouvoir compter sur votre présence à cette consultation et je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le président de la Commission du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures,



Michael Applebaum